

## **Cap'J Crise : le Département adapte son soutien aux jeunes les plus en difficulté pour répondre à une situation inédite**

Les jeunes en situation de précarité sont touchés de plein fouet par la crise sanitaire, sociale et économique causée par la pandémie de la COVID-19.

### **Le Département s'engage auprès des jeunes**

Pour combattre cette situation très préoccupante, le Département, sous l'impulsion de Jean-Luc Gleyze, président du Département et d'Isabelle Dexpert, vice-présidente de la jeunesse, de la culture, du sport et de la vie associative, réaffirme son **soutien aux jeunes (18 à 29 ans) en élargissant et simplifiant, dès le 1<sup>er</sup> mai, un dispositif d'aide déjà existant pour répondre au mieux à leurs besoins face à cette situation exceptionnelle : le Contrat d'Accompagnement Personnalisé pour les Jeunes (CAP'J Crise)**. Ici, c'est un accompagnement global et soutenu qui tient compte de la situation financière, sociale, professionnelle et psychologique.

Pour développer cette politique volontariste en direction de la jeunesse une mission d'aide aux jeunes et étudiants a été confiée à Denise Greslard-Nédélec, vice-présidente des politiques de l'insertion et Sébastien Saint-Pasteur, conseiller départemental délégué à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale.

Jean-Luc Gleyze, Président du Département explique : « Dans la continuité de notre travail sur l'expérimentation du revenu de base, nous élargissons ce dispositif pour répondre à une situation d'urgence. Un test grandeur nature. Il prendra la forme d'une allocation versée mensuellement, en fonction des ressources, avec un accompagnement global pour assurer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. »

### **Les jeunes exclus du RSA (Revenu de Solidarité Active)**

Les jeunes, qu'ils soient étudiants, en formation ou sans diplômes, sont les premiers à souffrir des suppressions d'emploi, d'absence de stages et de formations, de difficultés à trouver un logement, de déscolarisation, d'isolement, de difficultés à poursuivre des études. Ils souffrent également d'une santé physique et mentale impactée, de surendettement et même de manque d'argent pour se nourrir : 22,6 % des moins de 30 ans sont en situation de pauvreté et 29,4% des moins de 26 ans sont au chômage en Gironde. 30 % des étudiantes et étudiants ont renoncé à l'accès aux soins, plus de 50 % sont inquiets pour leur santé mentale depuis le début de l'épidémie (*source : Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale pour mesurer et prévenir les effets de la crise de la Covid-19 sur les enfants et la jeunesse*). Les 18-25 ans n'ont pas le droit, sauf de rares exceptions, aux minima sociaux.

Aujourd'hui, **les jeunes de 18 à 29 ans, premières victimes de la crise économique**, n'ont pas le droit au RSA (droits ouverts à partir de 25 ans et pas de droits pour les étudiants) et sont donc les moins bien protégés. En résulte une classe d'âge paupérisée, sans ressources qu'il faut accompagner pour lui garantir la stabilité d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### **CAP'J Crise**

#### **Comment en bénéficier ?**

La demande se fait auprès :

- des **structures du territoire (environ 40) qui vont accompagner les jeunes tout au long de leur parcours global d'insertion** : Missions Locales, plateformes de repérage et

d'accompagnement des jeunes #Réa'j, associations de prévention, CROUS, Centres Communaux d'Action Sociale, réseaux de santé et de prévention spécialisée...

- ou du **Département de la Gironde** (via un formulaire en ligne) qui oriente ensuite les jeunes vers les structures du territoire citées plus haut.

Pour renseigner le formulaire de demande d'accompagnement : [gironde.fr/jeunes](http://gironde.fr/jeunes)

### Montant de l'aide :

Le CAP'J Crise est déterminé au cas par cas. L'aide peut être versée pour une durée minimum de 3 mois et au maximum de 12 mois. Cette aide ne pourra excéder 3 000 € au total par jeune.

Le montant et la durée de cette allocation seront modulés suivant les ressources ponctuelles ou mineures des jeunes ainsi que de leur situation d'insertion sociale et professionnelle et/ou de formation.

**Le Département financera cette action expérimentale sur 18 mois à hauteur de 820 000 euros.** Une demande de soutien de l'Union Européenne est d'ores et déjà en cours.

### Repères :

#### Les autres dispositifs auprès des jeunes en difficulté :

Cette action vient compléter les dispositifs départementaux habituels d'aide aux jeunes de moins de 30 ans en situation de précarité.

- La plateforme de repérage et d'accompagnement #Réa'j (Médoc, Haute-Gironde, Libournais et Sud Gironde) : dispositif cofinancé par l'Europe, initié par le Département et unique en France, pour déceler les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation et pour les aider à lever les freins liés à leur histoire mais aussi à des questions de mobilité, de santé, de logement, de difficultés à se nourrir...  
> 6 157 jeunes repérés dont 397 accompagnés
- Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : pour des jeunes obligatoirement suivis par un référent social et domiciliés hors Métropole (Bordeaux-Métropole suit les autres) qui permet de bénéficier en complément de cet accompagnement, d'un soutien financier ponctuel (formation, déplacements, logement, soins, vêtements...) afin de donner les moyens de trouver un travail ou une formation.  
> 659 jeunes soutenus (1 143 aides accordées).
- **Le contrat d'accompagnement personnalisé pour les jeunes CAP'J\* : créé en 2010 pour accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle Ce contrat de 3 mois renouvelable est passé entre le jeune confronté à un risque d'exclusion, résultant d'une accumulation de difficultés sociales, personnelles économiques et professionnelles et son référent social.**  
> **Une centaine de jeunes accompagnés par an (239 allocations mensuelles versées)**
- La prévention spécialisée, accompagnement de terrain pour que les jeunes puissent (re)conquérir une vie sociale, (re)nouer le dialogue avec leur entourage et (re)prendre le chemin de l'insertion professionnelle. Les éducateurs opèrent une prise de contact avec les jeunes et leurs familles, par immersion dans les lieux où ils se trouvent habituellement. L'anonymat est respecté.  
> 7 728 jeunes rencontrés, dont 59 % de mineurs

### Contacts presse

**Typhaine Cornacchiari** : 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44 - [typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)

**Laurent Gazal** : 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - [l.gazal@gironde.fr](mailto:l.gazal@gironde.fr)

**Marie-Hélène Popelier** : 05 56 99 51 25 - 06 22 26 69 72 - [m.popelier@gironde.fr](mailto:m.popelier@gironde.fr)

**Lydie Puydebois** : 06 79 62 94 91 - [l.puydebois@gironde.fr](mailto:l.puydebois@gironde.fr)